



UNE VILLE QUI VOUS RESSEMBLE, UNE VILLE QUI VOUS RASSEMBLE

Lors du dernier Conseil Municipal de l'année, des mesures importantes ont été prises pour continuer d'améliorer le quotidien de tous les habitants.

Certaines mesures peuvent être immédiates comme toutes celles qui ont été prises pour donner, une fois encore, un coup de pouce au pouvoir d'achat (pour rappel le gel des 57 tarifs municipaux et des impôts pour la 18ème année consécutive). Ce qui, par exemple, permet que les tarifs pratiqués à Coudekerque-Branche soient 71% moins cher que les mêmes tarifs en moyenne en France.

D'autres mesures votées, remontant à plus longtemps, sont le fruit d'un travail approfondi, et qui avec de la persévérance aboutissent. J'en veux pour preuve, lors de la décision modificative du budget, l'annonce de l'extinction totale de notre dette dans deux ans, alors que nous étions au bord du précipice financier en 2008.

LA PERSÉVÉRANCE PAIE

L'argent récupéré sur la dette (puisque nous n'aurons plus à rembourser le capital et les intérêts) sera intégralement reversé à destination du pouvoir d'achat des Coudekerquois.

La persévérance paie aussi puisque nous avons pu annoncer le dépôt du permis de construire pour le dernier immeuble à réaliser le long de la route de Bourbourg. Les travaux commenceront dans quelques semaines, et avec ce petit collectif à l'architecture très originale, nous aurons terminé la requalification complète de la route de Bourbourg pourtant polluée et remplie de friches industrielles et pour lesquelles tous les observateurs nous annonçaient que nous n'y arriverions pas.

La persévérance paie, quand au Conseil Municipal, il est annoncé que parmi toutes les communes de la Communauté Urbaine, Coudekerque-Branche est celle qui compte le moins d'habitants sans médecins traitants. On le doit bien évidemment au Centre de Santé communal qui a encore recruté un nouveau médecin généraliste retraité et aux trois maisons médicales existantes (Vieux-Coudekerque, Boulevard Jean Jaurès et Grand Steendam). **Une étude est en cours pour la réalisation d'une quatrième maison médicale au cœur du quartier du Petit Steendam en extension du Centre social Communal Josette Bulté. Des dossiers de longue haleine, mais qui aboutissent tous les uns après les autres à force d'y croire et de le vouloir.**

Au travers de ces quelques lignes, je me permets de vous souhaiter à tous et à toutes, de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année. **Un Noël de joie et une année à venir de douceur, dans une Ville qui vous ressemble, dans une ville qui vous rassemble.**

Votre Maire,
David BAILLEUL

COMMENT ÇA MARCHE ?

LA VILLE, BIENTÔT LIBÉRÉE DE SA DETTE, POURRA FINANCER LA PISCINE SANS EMPRUNT

La dette, pour une ville comme pour n'importe quelle famille, est une charge qui pèse sur les finances. On peut la comparer au crédit que l'on fait pour acquérir une maison, et qui constitue presque toujours sa plus forte dépense.

Pour Coudekerque, cette dette avait atteint 40 ans d'endettement début 2008, et asphyxait les finances municipales.

La majorité conduite par David Bailleul en a hérité, et a depuis lors, mené des efforts de gestion permanents pour réduire cette dette. Avec le capital mais aussi les intérêts, elle représente plus d'1 million d'euros à rembourser chaque année.

Ces efforts payent puisque la dette disparaîtra complètement début 2028 : entièrement remboursée ! L'impact pour la ville sera le même soulagement que celui pour les familles lorsque la maison est intégralement payée : **la récupération d'un million d'euros supplémentaire dans le budget !**

De plus, grâce à l'échelonnement des dépenses, et à l'obtention de multiples subventions extérieures, **la ville va finir de financer le centre aquatique sans recourir à l'emprunt.**

Extinction de la dette, pas d'emprunt pour la piscine, et récupération d'un million d'euros par an dans le budget communal : tous les feux sont au vert !

Retrouvez le conseil municipal en vidéo
sur les réseaux et la chaîne 32



EN DIRECT DU CONSEIL DU 12 DÉCEMBRE 2025



UNE MINUTE DE SILENCE EN HOMMAGE À YVES MAC CLEAVE

Le conseil municipal a débuté par un hommage émouvant à Yves Mac Cleave, adjoint au maire en charge de l'économie, décédé des suites d'une longue maladie le 28 novembre.

Le maire a salué la mémoire de cet élu très investi, présent au conseil municipal depuis 1995, et qui a beaucoup œuvré pour le dialogue avec les entreprises. Cet hommage se prolongera en 2026, avec la nomination d'un espace public à sa mémoire.



LES SUBVENTIONS POUR LES ASSOS ET LES CLUBS SPORTIFS ONT AUGMENTÉ EN 2025

La ville est toujours aux côtés de ses associations, dans tous les domaines. C'est ainsi qu'en cette fin d'année, de nouvelles aides ont été apportées, au soutien de l'Ecole du chat, de l'USC Cyclisme, ou de la SPA par exemple.

Au total, cette année, c'est un **montant record de 310.000 euros** qui a été attribué aux associations et aux clubs, pour les soutenir dans leur fonctionnement et leurs projets.



LOGEMENT : LE PROJET D'IMMEUBLE AVANT-GARDISTE ROUTE DE BOURBOURG EST LANCÉ

La route de Bourbourg a symbolisé le développement des logements neufs à Coudekerque depuis une quinzaine d'années. Sur ce bord à canal longtemps industriel, la mutation urbaine est spectaculaire, avec des nombreuses constructions, de Cappelle à Dunkerque.

Il reste quelques « dents creuses » à combler, et ce sera le cas de la parcelle située à l'arrière de l'Intermarché. La ville a vendu le terrain à un promoteur réputé, **Pichet, qui va construire 51 logements dans un immeuble moderne**, en entrée de ville. Le maire a présenté au conseil municipal les esquisses.

Le chantier va bon train également en centre-ville, avec le Village des générations juste en face de la future piscine, et qui rassemblera 90 logements neufs.



COUDEKERQUE, LABELLISÉE « COMMUNE QUI SAUVE »

La Ville est très engagée en matière de sécurité civile :

- Multiplication des formations aux premiers secours, qui ont déjà permis de former 3 225 personnes
- Création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile
- Soutien aux actions des pompiers locaux
- Démarche engagée avec la CUD, le Département et le SDIS, pour la création d'un nouveau centre de secours, route de Bergues, désormais considéré comme prioritaire par les Pompiers

Aussi la commune va pouvoir adhérer à la charte « Commune qui sauve – engagée aux côtés de nos pompiers », avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF).

Cette adhésion vient officialiser une démarche déjà bien ancrée, et s'inscrit pleinement dans une dynamique de construction de territoires plus sûrs et plus résilients.



VILLE AMIE DES ANIMAUX : COUDEKERQUE PARMI LES PREMIÈRES COMMUNES RECONNUES EN FRANCE

Le label « Villes et villages amis des animaux » est porté par la Fédération Française de la Protection Animale et vise à promouvoir les actions des collectivités en faveur du bien-être animal et de la préservation de la biodiversité,

Vu l'engagement de la ville depuis plusieurs années pour la cause animale (actions de la ferme Vernaerde, soutien aux associations, organisation de manifestations comme La ferme en folie et Festidogs, aménagements urbains comme les caniparcs), la ville a pu candidater à l'obtention de ce label, et figure parmi les 5 premières communes de France reconnue.



JEUNESSE : TOUJOURS PLUS DE MESURES POUR L'INSERTION ET LA FORMATION

Coudekerque a mis en place depuis plus de dix ans des mesures qui favorisent le pouvoir d'achat et l'insertion des jeunes dans la vie active. Pour 2026, ces dispositifs seront étendus. C'est ainsi que le conseil municipal a voté pour :

- 130 passeports libertés (500 euros d'aide en contrepartie de bénévolat en association)
- 64 préfinancements BAFA et BAFD, pour former les jeunes à encadrer les centres de loisirs, diplôme leur permettant ensuite de travailler pour la ville durant les vacances scolaires

Un coud'pouce toujours apprécié pour les familles.



VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE AVEC LES ENFANTS : COUDEKERQUE DANS LA DÉMARCHE CARRÉS BB

L'association Materlait porte la Charte des Carrés BB, afin de créer un réseau de lieux accueillants pour les jeunes parents et leurs enfants en bas âge : permettre de réchauffer un biberon ou un petit pot, mettre à disposition une chaise haute ou un réducteur de toilettes, donner accès à un espace dédié aux tout-petits (coin coloriage, table et chaises adaptées), accueillir favorablement les mères allaitantes, etc...

La ville va donc recenser les lieux répondant à cette démarche « baby friendly », et plusieurs bâtiments municipaux pourront être désignés comme lieux d'accueil.



POUVOIR D'ACHAT : UN KIT COLLÈGE RENFORCÉ À L'ISSUE DU CM2 AVEC LA CALCULATRICE

Encore une mesure utile pour le pouvoir d'achat ! La ville distribue déjà un kit scolaire gratuit à l'entrée au CP, et travaille sur la gratuité des fournitures pour toutes les classes d'écoles primaires à la prochaine rentrée.

Pour aller plus loin, le conseil municipal a voté en faveur d'un partenariat avec le collège pour renforcer le kit d'entrée au collège. En effet, la ville offrait déjà un dictionnaire et un dictionnaire de langues au terme du CM2. S'est ajouté une gourde isotherme pour chaque élève. Et à compter de 2026, c'est la calculatrice scientifique qui rejoindra le kit collège, grâce à l'aide financière de la conseillère départementale. Un coup de pouce très utile !